

MGR JORDY, ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE.

Pédophilie dans l'Église : « Longtemps, on a eu la méconnaissance de ces choses-là »

Mardi, l'Évêque de Saint-Claude, Mgr Jordy, a réuni les prêtres du Jura en conseil presbytéral pour évoquer les problèmes de la pédophilie dans l'Église et la société. Interview.

Le sujet n'est pas facile à aborder. Ni au sein de l'Église, ni au sein de la société. Pourtant, il était bien à l'ordre du jour d'un Conseil presbytéral réuni à Poligny, ce mardi 26 février. Et c'est sans tabou que l'Évêque de Saint-Claude, Mgr Jordy, a décidé d'évoquer la pédophilie, « sujet dramatique » qui frappe de plein fouet l'Église catholique. Mais doit aussi interpellé l'ensemble du corps social.

Voix du Jura. La première question qui se pose au moment d'aborder un tel sujet est y a-t-il des cas, des signalements d'actes pédophiles touchant le clergé dans le Jura ?

Mgr Jordy. Je suis évêque de Saint-Claude depuis 7 ans. Il y a deux ans, j'ai activé une cellule de veille et j'ai été contacté par des personnes. Il y a eu six ou sept cas qui m'ont ainsi été signalés, mais c'était des histoires très anciennes et la plupart des prêtres mis en cause étaient décédés. Trois personnes au moins avaient été abusées dans leur enfance, et me faisaient part de souffrances encore très présentes. Une situation concernait un prêtre encore en vie, j'ai fait ce que je devais faire en alertant la justice, mais il est décédé peu de temps après. J'ai répondu à toutes ces personnes, je leur ai dit ma désolation, je les ai reconnues en tant que victimes. Je pense que c'est ce qu'elles souhaitaient.

Aujourd'hui, la parole des victimes se libère, mais le sujet doit rester difficile à aborder avec des prêtres ?

Longtemps, les prêtres ont eu la méconnaissance de ces choses-là. Quand quelqu'un disait 'il y a un problème', on pensait le fait anecdotique, car personne n'osait imaginer qu'un confrère pouvait faire ça.

Quand j'étais enfant, mes parents m'avaient bien dit de ne pas suivre les inconnus, mais sans plus. J'ai découvert ce qu'était la pédophilie, la souffrance abominable des victimes lorsque, jeune prêtre à la cathédrale de Strasbourg, j'écoutais les personnes se confier. Puis, en 1998, les premières révélations sont arrivées des États-Unis et on s'est dit 'Si, c'est vrai, des prêtres peuvent faire ça'. Mais dès 1995, des consignes avaient été passées pour ne pas recevoir un enfant seul quelle que soit la raison, pas même en confession.

Pourquoi avoir choisi le conseil presbytéral pour aborder la question ?

Le conseil presbytéral se réunit trois ou quatre fois par an. Il aborde régulièrement les sujets importants de la société. Or, là, nous sommes devant un sujet dramatique, qui affecte les prêtres. La plupart des confrères sont effarés. Ils voient bien la gravité, mais se sentent blessés que quelqu'un qui a donné sa vie pour faire le bien, pour aider les gens à grandir en sainteté, ait fait tout le contraire. Ils le vivent comme une trahison. Nous en sommes aussi victimes. Il est donc important d'en parler et d'être accompagné pour en parler parce qu'on subit le discrédit.

Et les fidèles, qu'en disent-ils ?

Sur le terrain, je n'ai pas été interpellé sur ce sujet. Les gens sont peut-être gênés et il m'est arrivé d'avoir des courriers. L'interrogation sur la sécurité des enfants est légitime et essentielle. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au-delà de l'Église,



Mgr Jordy, évêque de Saint-Claude

nous sommes face à un problème de société. 20 % des femmes et 5 à 10 % des hommes, soit 4,5 millions de Français, déclarent avoir subi une agression sexuelle, dont 83 % dans le milieu familial, c'est hallucinant ! La pédophilie est une pathologie encore mystérieuse, qui touche tous les milieux sociaux. C'est un crime, parfois une maladie chez celui qui commet les faits. C'est quelque chose qui détruit profondément les personnes et le traumatisme peut gâcher une vie jusqu'au bout. Le pire est que souvent, les agresseurs ont été agressés. J'ai eu à connaître deux cas en Alsace, deux prêtres contre lesquels on avait de fortes présomptions, tous deux avaient été victimes dans leur enfance et reproduisaient quelque chose qu'ils avaient subi.

Longtemps, on a reproché à l'Église de couvrir les prêtres abuseurs, qu'en est-il aujourd'hui ?

L'Église est une communauté de vie et il n'est pas facile, quand on est dans une communauté, d'exclure quelqu'un qui a mal agi. Dans la plupart des diocèses, des cellules ont été mises en place et en cas de révélation de faits, le signalement à la justice est systématique. Déjà parce qu'on n'est pas nécessairement les mieux placés pour discerner les choses. Ensuite parce qu'on n'a pas les outils, on n'a pas la distance. Quand une information vient sur un soupçon, dès que ce soupçon est étayé, on transmet à la justice.

Mais la pédophilie d'un séminariste reste indétectable ?

La plupart du temps, nous n'avons pas de signaux de ces comportements déviants. Quand

on est prêtre, il faut trouver le point d'équilibre, la juste distance. On sait qu'il peut y avoir des formes pathologiques lorsque les personnes ont autorité sur les enfants. Derrière la pédophilie, il y a abus de pouvoir et manipulation. La règle est, lorsqu'on s'occupe d'enfants, qu'on n'établit pas de lien privilégié avec un jeune plutôt qu'avec un autre. Aujourd'hui, on pourrait ajouter qu'on ne crée pas non plus de discussion par SMS ou de contact par Snapchat...

Les propos du Pape François sur le sujet ont été assez mal reçus. Beaucoup ont reproché au synode de n'avoir rien résolu ; certains ont estimé que rejeter la faute sur Satan était une façon pour l'Église de se dédouaner...

Les propos du Pape ont été mal compris. Bien sûr, ce n'est pas Satan qui a commis les actes, mais bien le curé ! Mais pour nous, le Démon, c'est le mal absolu, c'est le pire des maux. En l'évoquant, le Pape a dit la gravité extrême des actes pédophiles, parce qu'ils portent atteinte à la dignité, ils détruisent radicalement, profondément, la personne.

Il a aussi évoqué la création d'une « Task force » pour lutter contre la pédophilie dans l'Église, qu'est-ce que cela pourrait être ?

Ces crimes ne peuvent plus rester impunis et l'Église a besoin de plus de réactivité. Une des sanctions pourrait être la réduction des prêtres auteurs de faits, mais aussi de prêtres et évêques qui ne les auraient pas dénoncés, à l'état de laïc.

C'est-à-dire de leur enlever toute responsabilité cléricale. Mais les réduire à l'état de laïc ne suffit peut-être pas. Même s'ils sont pédophiles, que fait-on pour les accompagner ? Se pose aussi pour l'Église la question de la miséricorde.

Certains pensent que le problème vient du célibat des prêtres...

Il ne faut pas s'interdire de réfléchir à cette question du mariage des prêtres au sein de l'Église, mais je ne pense pas que le célibat soit vraiment le problème. Les prêtres ne sont pas seuls, ils sont dans une communauté. Le célibat les rend plus disponibles pour leur mission. Les gens psychologiquement les plus fragiles peuvent être mis dans une situation périlleuse par le célibat, mais on sait aussi, par le nombre des divorces, que la vie à deux est compliquée... Au sein de l'Église catholique, certains prêtres sont mariés, par exemple chez les Maronites (chrétiens catholiques orientaux). Ils peuvent choisir, mais 70 % des candidats optent pour le célibat. Et si le mariage était un moyen de lutter contre la pédophilie, il n'y aurait pas 83 % d'agressions dans le milieu familial !

La société doit s'interroger comme le Pape l'a fait sur cette culture de la pornographie qui se répand à travers Internet, le tourisme sexuel. Il y a là une question globale. On est face à un problème universel et transversal. En aucun cas, une personne ne peut être traitée comme un objet.

Propos recueillis par Laurent Villette